

L'équipe municipale



Dominique BERGER

Maire

Conseiller communautaire délégué chargé du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et du Plan d'Aménagement Durable (PAD), membre du Schéma de Cohérence Territorial Nord-Isère (SCOT) et responsable de la commission extra-municipale aménagement/urbanisme

Contact : mairie.vaulx-milieu@wanadoo.fr



René GOUTTEFANGEAS

Premier adjoint

Chargé des finances et de la gestion du personnel

Contact : mairie.vaulx-milieu@wanadoo.fr



Danielle HANIQUE

Deuxième adjointe, déléguée CAPI

Chargée des affaires scolaires et périscolaires

Contact : dhanique.vaulx-milieu@orange.fr



Gérard RIVOIRE

Troisième adjoint

Chargé des bâtiments, de la voirie, des réseaux et de l'environnement

Contact : gerardrivoire@orange.fr

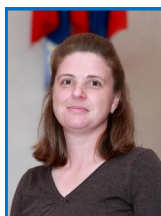


Marie-Pierre FAURE

Quatrième adjointe

Chargée des affaires sociales, de la solidarité, de la sécurité et de la prévention

Contact : mpfaure.vaulx-milieu@orange.fr



Béatrice ESPIE

Conseillère municipale déléguée

Chargée des affaires culturelles et de la jeunesse

Contact : b.espie.vaulx-milieu@orange.fr



Pascal LOCATELLI

Conseiller municipal délégué

Chargé des sports et des associations

Contact : plocatelli.vaulx-milieu@orange.fr

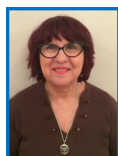


Michel ROUX

Conseiller municipal délégué

Chargé de l'information, de la communication et du CME

Contact : mroux.vaulx-milieu@orange.fr



Marie BEDOUCHE
Conseillère municipale



Lucienne BORREL
Conseillère municipale



Carole CARNIS
Conseillère municipale
Affaires scolaires, sociales, bâtiments,
voiries et environnement



Monique DE QUEIROS
Conseillère municipale
Finances et affaires sociales



Laurent GOURMANEL
Conseiller municipal
Affaires scolaires, culture et jeunesse



Remi LUQUAIN
Conseiller municipal
Information et communication, sports
et associations



Roselyne MATEO
Conseillère municipale
Finances, sports et associations



Yves METTEM
Conseiller municipal
Bâtiments, voiries environnement,
sports et associations



Christiane MILLE
Conseillère municipale
Affaires scolaires, culture et jeunesse



Pierrette PETIT
Conseillère municipale



Silke RATONNAT
Conseillère municipale
Information et communication

Commissions extra-municipales

Les neuf commissions extra-municipales, créées pour la durée du mandat, ont pour objectif de développer la concertation avec la population et de travailler ensemble dans l'intérêt général de la commune. Leur rôle est consultatif et en aucun cas décisionnel : seul le Conseil Municipal a le pouvoir de valider la mise en œuvre de tel ou tel projet. Chacune des commissions est présidée par un élu et peut regrouper des représentants d'association, des acteurs de la vie économique et des citoyens se présentant à titre personnel. Elles restent toujours ouvertes à toute personne souhaitant apporter ses connaissances, ses compétences et des idées constructives. Vous êtes intéressé(e), il suffit de vous faire connaître en mairie ou d'envoyer un mail à l'adresse suivante : communication.vaulx-milieu@orange.fr

- ♦ Affaires scolaires / Péri-scolaires
- ♦ Affaires sociales
- ♦ Finances
- ♦ Information/Communication
- ♦ Jeunesse/Animation/Culture
- ♦ Patrimoine/Environnement
- ♦ Réseaux/Voiries/Bâtiments
- ♦ Sécurité/Prévention
- ♦ Sports/Associations

La mairie

Nos horaires d'ouverture *

Lundi : de 9h00 à 12h00
Mardi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Mercredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Jeudi : de 9h00 à 12h00
Vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
Samedi : de 9h00 à 12h00

*Des changements peuvent intervenir en cours d'année, notamment pour les horaires d'été, consultez le site Internet.

Des élus disponibles pour leurs administrés

- ◆ Permanences d'élus à la mairie tous les samedis matin de 9h00 à 12h00 (avec ou sans rendez-vous)
- ◆ Permanences d'élus au GS Edouard Herriot chaque 1er samedi du mois de 10h00 à 12h00 (sauf en août)



mairie.vaulx-milieu@wanadoo.fr

www.vaulx-milieu.fr

Les services de la mairie

◆ Accueil mairie

Le personnel d'accueil vous reçoit pour toutes vos formalités administratives (état civil, école/jeunesse,...) ainsi que pour vos demandes de renseignements.

◆ C.C.A.S

Le C.C.A.S. anime une action générale de prévention et de développement social sur la commune. Ses missions s'orientent tout particulièrement vers les publics fragiles ou défavorisés. Pour tout renseignement ou pour prendre rendez-vous, vous pouvez contacter la secrétaire du C.C.A.S., Marie-Agnès Tabutin ou l'accueil de la mairie.



◆ Urbanisme

Tout projet de construction, de modification de façade, de changement de destination, de division parcellaire en vue de construire nécessite une demande d'autorisation déposée ou adressée au service urbanisme de la mairie. Eliane Jourdan, au service Urbanisme, vous accueille pour vous guider dans vos démarches et répondre à toutes vos questions, de préférence sur rendez-vous, les lundi, mercredi, vendredi de 9h00 à 12h00 et le mardi de 14h00 à 17h00.



◆ Information et la communication

La mairie met à votre disposition de multiples moyens pour vous tenir informés de ce qu'il se passe sur votre commune :

- ✓ Site internet de la commune : www.vaulx-milieu.fr
- ✓ Publications écrites : bulletin municipal annuel « Par monts et par Vaulx... » fin janvier, bulletins périodiques « Vaulx nouvelles » quatre fois par an
- ✓ Panneau lumineux situé place de La Poste
- ✓ Publications pour le scolaire et le périscolaire (programmes, guides...)
- ✓ Flyers pour manifestations diverses

Réservation de bâtiments publics

Salle des fêtes

Elle se situe au centre du village, au 18 rue Centrale. Elle peut accueillir jusqu'à 299 personnes.

La location est prioritairement ouverte aux écoles et associations vaulxaises. Les créneaux disponibles restants peuvent être réservés par les particuliers résidant dans la commune.

Tarifs de location :

- ♦ 220 € la soirée
- ♦ 350 € le week-end
- ♦ 100 € l'apéritif

Il vous sera également demandé un chèque de caution de 800 € et un chèque d'acompte de 50 € à la réservation.



Halle municipale

La halle a pour vocation première d'accueillir les différentes manifestations organisées par les associations vaulxaises. Mais elle est également ouverte à la location pour les particuliers résidant sur la commune.

Tarifs de location :

- ♦ 100 € pour un apéritif

Pour réserver une de ces deux structures, merci de prendre contact avec le secrétariat de la mairie par téléphone au 04 74 94 27 64



Réservation de matériel



Le Comité des Fêtes met à disposition des associations et des habitants de la commune du matériel tel que :

- ♦ Remorque réfrigérée
- ♦ Chapiteaux
- ♦ Tables
- ♦ Bancs

Les formulaires de demande et les tarifs sont consultables sur le site internet du Comité des Fêtes.

Lien :

<https://sites.google.com/site/comitedesfetesdevaulxmilieu/home>

Les différentes formalités réalisables en mairie

Acte de naissance (mairie du lieu de naissance)

Pièces à fournir :

- ♦ pièce d'identité
- ♦ document prouvant sa relation avec la personne concernée : livret de famille,...

Cette demande peut être faite par courrier sur papier libre. Joindre une enveloppe timbrée (affranchissement simple).

Attention : pour les personnes nées à l'étranger s'adresser au ministère des affaires étrangères à Nantes (Tél : 08 26 08 06 04)



Acte de mariage (mairie du lieu de mariage)

Pièces à fournir :

- ♦ pièce d'identité
- ♦ document prouvant sa relation avec l'un des époux (livret de famille ou autre acte d'état civil)

Cette demande peut être faite par courrier sur papier libre, joindre une enveloppe timbrée (affranchissement simple) avec l'adresse pour le retour.



Acte de décès (mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt)

Pièces à fournir :

- ♦ pièce d'identité
- ♦ livret de famille

Cette demande peut être faite par courrier sur papier libre, joindre une enveloppe timbrée à la mairie du lieu de décès (affranchissement simple) avec l'adresse pour le retour.

Attestation d'accueil

Pièces à fournir pour l'hébergeant qui devra se présenter personnellement en mairie :

- ♦ carte nationale d'identité
- ♦ 2 justificatifs de domicile : facture EDF, eau, téléphone, quittance de loyer
- ♦ pour une personne locataire : contrat de location
- ♦ pour une personne propriétaire : titre de propriété ou avis d'imposition de la taxe foncière
- ♦ 3 derniers bulletins de salaire de l'hébergeant
- ♦ livret de famille

- ♦ timbres fiscaux de 30 €.
- ♦ copie du passeport de la personne qui sera hébergée

Baptême républicain / civil

Pièces à fournir :

- ♦ fiches de renseignements complétées (à télécharger sur le site Internet de la mairie ou à récupérer en mairie)
- ♦ copie de l'acte de naissance de l'enfant de moins de 3 mois
- ♦ copie du livret de famille
- ♦ copie de la carte nationale d'identité des parents
- ♦ copie de la carte nationale d'identité des marraine et parrain
- ♦ justificatif de domicile des parents de moins de 6 mois



Carte nationale d'identité (validité 15 ans)

La présence du demandeur ou du représentant légal est obligatoire.

Pièces à fournir :

- ♦ carte d'identité périmée
- ♦ 2 photos d'identité récentes et identiques de face, tête nue, sur fond uni
- ♦ copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois si votre carte nationale d'identité est périmée depuis plus de 5 ans ou dans le cadre d'une première demande
- ♦ livret de famille des parents
- ♦ justificatif de domicile de moins d'un an



En cas de vol ou de perte, s'acquitter d'un timbre fiscal de 25 € et faire une déclaration de perte en mairie. Pour un vol, une déclaration doit être réalisée à la gendarmerie de L'Isle d'Abeau.

Reconnaissance de filiation d'un enfant d'un couple non marié

Pièce à fournir :

- ♦ pièce d'identité

Déclaration préalable de travaux

La déclaration préalable est notamment exigée pour les travaux suivants réalisés sur une construction existante :

- ♦ travaux de 5 à 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol (par exemple les abris de jardin). Le seuil de 20 m² est porté à 40 m² si la construction est située dans une zone urbaine (zone U). Toutefois, entre 20 et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol, un permis de construire est exigé si, après réalisation, la surface ou l'emprise totale de la construction dépasse 170 m²
- ♦ travaux de ravalement de façade ou travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment (par exemple création ou modification d'une ouverture)
- ♦ mur de clôture
- ♦ piscine, etc

Dans tous les cas, ne pas hésiter à se renseigner auprès du service urbanisme (Tél : 04 74 94 98 62)

Permis de construire

Il est exigé pour la réalisation de travaux d'une surface de plancher de plus de 40 m² en zone urbaine (Zone U) et de 20 m² dans les autres zones.

Pièces à fournir :

- ♦ dossier à télécharger sur le site Internet de la mairie ou à récupérer en mairie rempli en 4 exemplaires : la mairie délivrera un récépissé de dépôt avec un numéro d'enregistrement
- ♦ 2 exemplaires supplémentaires sont à fournir dans le cadre de la construction d'une maison individuelle

Inscription sur les listes électorales

Pièces à fournir :

- ♦ carte nationale d'identité ou passeport
- ♦ justificatif de domicile de moins de 3 mois



Légalisation de signature

Pièces à fournir :

- ♦ carte nationale d'identité ou passeport
- ♦ pièce à légaliser

Attention : La signature est à effectuer sur place à l'accueil.

Duplicata du livret de famille

Pièces à fournir :

- ♦ formulaire de demande à télécharger sur le site Internet de la mairie ou à récupérer en mairie
- ♦ carte nationale d'identité ou passeport
- ♦ justificatif de domicile

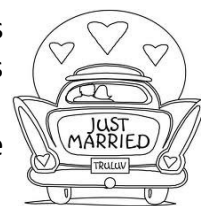
Mariage

Pièces à fournir :

- ♦ copie des cartes nationales d'identité des futurs époux et des témoins
- ♦ copie intégrale des actes de naissance des futurs époux
- ♦ justificatif récent de domicile
- ♦ contrat de mariage éventuellement

Pour les étrangers :

- ♦ actes de naissance traduits
- ♦ certificat de coutume et certificat de capacité matrimoniale



Recensement militaire (dans les 3 mois qui suivent l'anniversaire des 16 ans)

Pièces à fournir :

- ♦ livret de Famille des parents
- ♦ pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française)
- ♦ présence du jeune obligatoire

Déclaration de chien dangereux

La détention d'un chien pouvant être dangereux (chiens d'attaque, de garde ou de défense) nécessite un permis.

Pièces à fournir :

- ♦ attestation d'aptitude du chien (formation)
- ♦ l'original du passeport européen pour animal de compagnie

Le maire peut refuser la délivrance du permis si les résultats de l'évaluation comportementale du chien le justifient.

Formalités **NON** réalisables en mairie

Carte de séjour

Pour toute demande de carte de séjour, il faudra prendre un rendez-vous à la Sous-Préfecture de La Tour du Pin :

- ♦ soit par internet à l'adresse suivante : « etrangers-sptdp@isere.pref.gouv.fr »
- ♦ soit par courrier à la Sous-Préfecture de La Tour du Pin, 19 bis rue Joseph Savoyat, 38110 La Tour du Pin
- ♦ soit par téléphone au 07 74 83 72 40

Carte européenne d'assurance maladie

Se connecter sur le site Internet « ameli.fr » ou se rendre à la CPAM dont vous dépendez.

Carte grise

S'adresser à la Sous-Préfecture de la Tour du Pin.

Pièces à fournir :

- ♦ formulaire de demande d'immatriculation disponible en mairie
- ♦ certificat de cession remis par le vendeur
- ♦ carte grise du véhicule avec mention "vendu le ... à ... heures ..." + signature
- ♦ attestation de passage du contrôle technique de moins de 3 mois si le véhicule a plus de 4 ans
- ♦ justificatif récent de domicile
- ♦ pièce d'identité
- ♦ chèque bancaire à l'ordre du Trésor Public

Renseignements : www.fr-cartegrise



Duplicata du permis de conduire

S'adresser à la Sous-Préfecture de la Tour du Pin.

Pièces à fournir :

- ♦ formulaire disponible en mairie
- ♦ 2 photos d'identité
- ♦ justificatif récent de domicile
- ♦ permis de conduire usagé ou déclaration de perte ou de vol
- ♦ enveloppe timbrée libellée à votre adresse

Extrait du casier judiciaire

Retirer le bulletin imprimé n° 3 en mairie et écrire à « Casier Judiciaire National - 44079 Nantes CEDEX 01 » ou directement sur le site « www.cjn.justice.gouv.fr ».

Passeport

S'adresser aux mairies équipées d'une station d'enregistrement (l'Isle d'Abeau, Bourgoin-Jallieu,...) Rendez-vous obligatoire. Les délais peuvent être longs !

Pièces à fournir :

- ♦ formulaire à remplir avec présence de l'intéressé
- ♦ copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois
- ♦ justificatif de domicile récent
- ♦ 2 photos d'identité récentes aux normes ISO
- ♦ carte d'identité
- ♦ ancien passeport (si renouvellement).



Prix : 86 € en timbres fiscaux.

Attention : délai d'obtention de plusieurs semaines, validité du document 10 ans.

A noter : Il n'est plus possible d'inscrire un mineur sur le passeport de l'un de ses parents. L'enfant devra avoir son propre passeport.

PACS (Pacte Civil de Solidarité)

S'adresser au Tribunal d'Instance de Vienne - 27-31 rue de Bourgogne - BP 105 - 38209 Vienne Cedex Tél. 04 74 59 10 80

Procuration pour vote

Se présenter en personne au Tribunal d'Instance du lieu de résidence ou du lieu de travail, ou au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie du lieu de résidence ou du lieu de travail.

Pour les personnes résidant à l'étranger, s'adresser à l'Ambassade ou au Consulat de France.

Pièce à fournir :

- ♦ justificatif d'identité

Le décret n°2015-808 du 2 juillet 2015 fait référence à la création d'un article dans le code de la route qui punit d'une **amende forfaitaire de 135 €** les arrêts ou stationnements "très gênants", notamment sur les trottoirs.

VAULX-MILIEU

MAJ

09/16

An quotidien...

Les numéros de première urgence

17

POLICE



L'Isle d'Abeau
04 74 27 13 32

18

POMPIERS



Lyon
04 72 11 69 11

112

TOUTES
URGENCES



15

SAMU



Urgences gaz
Tél. 0 800 47 33 33



Urgences électricité
Tél. 09 72 67 50 38



Les numéros utiles

Santé

Hôpital Pierre Oudot
30 avenue du Médipôle,
38300 Bourgoin-Jallieu
Tél. 04 69 15 70 00

CENTRE HOSPITALIER
PIERRE OUDOT



Médecins 24/24 (SOS médecins)

10 rue Joseph Cugnot
38300 Bourgoin-Jallieu
7j/7 de 9h à 21h
Tél. 04 74 932 932

Maison des Consultants

60 avenue du Médipôle
38300 Bourgoin-Jallieu
7j/7 de 8h à minuit
Tél. 04 74 93 94 95

Clinique St Vincent de Paul

70 avenue du Médipôle
38300 Bourgoin-Jallieu
Tél. 04 74 43 60 60



Service médico-social

Centre Simone Signoret
Place Léon Blum
38090 Villefontaine
Tél. 04 74 96 43 93

Imagerie médicale

Imagerie Médicale Sud-Est Lyonnais (IMSL)
Rue Serge Mauroit
38090 Villefontaine
Tél. 04 74 96 22 08



Radiologie Hôpital P. Oudot à Bourgoin-Jallieu

Radiologie Nord Isère (SCM) Clinique St Vincent de Paul à Bourgoin-Jallieu

An quotidien...

Médecine générale

Cabinet médical
Dr Chini et Dr Fortin
3 route de Four
Tél. **04 74 94 27 91**



Infirmiers

Mme Claire Lise Berger
24 rue de Belmont
Tél. **06 80 73 60 54**

Mme Nadège Dendleux
5 route de Vienne
Tél. **06 48 48 80 10**

Mme Colette Ferlet
6 impasse des Tourterelles
Tél. **04 74 95 69 30**



M. David Gueifao
5 route de Vienne
Tél. **06 10 71 65 17**

Pharmacie

Pharmacie Nastorg
Dr Martine Kerviel-Nastorg
14 route de Vienne
Tél. **04 74 95 69 49**
Tél. **04 76 00 06 66** (pharmacie de garde)



Dentistes

Cabinet Dentaire
Dr Guillermand
Dr Mabilon
Dr Rubod
8 rue de la Poste
Tél. **04 74 94 31 41**
Tél. **04 76 00 06 66** (urgences dentaires)



Kinésithérapie

Mme Bernard
Mme Jaffre
25 rue du Pic Vert
Tél. **04 74 82 46 76**



Ostéopathie

Mme Amandine Delay
5 route de Vienne
Tél. **04 74 94 51 56**
M. Geoffrey Guerraz
Mme Virginie Naslès
5 route de Vienne
Tél. **04 74 82 68 90**



Orthophonie

Mme Anne Lise Opigez
5 route de Vienne
Tél. **09 51 57 16 49**



• Emploi et services sociaux

CPAM

Caisse Primaire d'Assurance Maladie
Impasse Ambroise Croizat
38090 Villefontaine
Tél. **36 46**
www.ameli.fr



CAF

Caisse d'Allocations Familiales
1 montée St Marcel
38200 Vienne
Tél. **0 810 253 880**
www.caf.fr



Pôle Emploi

Impasse Ambroise Croizat
38090 Villefontaine
Tél. **39 95**
www.pole-emploi.fr



Mission Locale Nord Isère

Pour les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté
9 carré Léon Blum
38090 Villefontaine
Tél. **04 74 96 56 86**



Planning Familial

Centre Simone Signoret
Carré Léon Blum
38090 Villefontaine
Tél. **04 74 96 78 99**



Centre médico-social

271 rue Serge Mauroit
38090 Villefontaine
Tél. **04 69 42 04 20**

Services et administrations divers

Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (CAPI)

17 avenue du Bourg
38080 L'Isle d'Abeau
Tél. **04 74 27 28 00**
www.capi38.fr



Préfecture

12 place de Verdun
38000 Grenoble
Tél. **04 76 60 34 00**



Sous-Préfecture

19 bis rue J. Savoyat
38110 La Tour du Pin
Tél. **04 74 83 29 99**

Hôtel des Impôts

Place Charles De Gaulle
38090 Villefontaine
Tél. **07 74 96 06 06**

Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère (CCI)

5 rue Condorcet
38090 Villefontaine
Tél. **04 74 95 24 00**



La Poste



Horaires d'ouverture :

Lundi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Mardi : fermé

Mercredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Jeudi : de 14h00 à 17h00

Vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Samedi : de 9h00 à 12h00

Maison de la justice et du droit

Place du 11 novembre 1918
38090 Villefontaine
Tél. **04 74 96 94 67**



**MAISON DE JUSTICE
ET DU DROIT**

Animaux errants

Contactez la mairie
Tél. **04 74 94 27 64**

Refuges

Refuge SPA de Lyon Marennes
660 Chemin de
Chantemerle
69970 Marennes
Tél. **04 72 70 46 36**



On a tant à partager !

SPA de Lyon et du Sud-Est
Parc d'activités des Vallières
12 rue de l'Industrie
69530 Brignais
Tél. **04 78 38 71 71**



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le CCAS constitue un établissement public communal. Il est administré par un Conseil d'Administration (CA) présidé par le Maire. Il comprend, outre son président, et en nombre égal : des membres élus et des membres nommés. Le CA est élu pour 6 ans (durée du mandat municipal).

Les administrateurs du CCAS comme l'ensemble du personnel sont soumis au respect du secret professionnel. L'action sociale est constituée par un ensemble de mesures prises par une collectivité pour atteindre certains objectifs de prévention, de thérapie, d'éducation ou de promotion.

Les missions du CCAS :

C'est une action générale de prévention et de développement social, en étroite liaison avec les institutions publiques ou privées.

Elles concernent de façon non exhaustive : l'aide et l'accompagnement des personnes âgées ou handicapées, aux enfants et familles en difficulté, la lutte contre l'exclusion, l'accès aux droits...

Les ressources du CCAS :

- ♦ Les subventions versées par la commune
- ♦ Les produits des prestations fournies par le CCAS
- ♦ Le produit de prestations remboursables
- ♦ Les remboursements de frais liés à l'établissement des dossiers de demandes d'aide sociale légale
- ♦ Les dons

Les actions du CCAS :

- ♦ L'aide sociale légale
- ♦ L'analyse des besoins sociaux de l'ensemble de la population
- ♦ La domiciliation des personnes sans domicile stable
- ♦ L'instruction des demandes d'aides sociales

Les aides sociales facultatives :

- ♦ Les secours individuels et d'urgence
- ♦ Les micro-prêts sans intérêts
- ♦ L'aide au paiement des factures
- ♦ Les colis de Noël et repas des séniors
- ♦ La constitution de registre nominatif des personnes âgées ou handicapées qui en ont fait la demande (plan canicule)
- ♦ L'accès au logement social : commission de pré-attribution

Le CCAS supporte financièrement et techniquement certaines actions sociales dont l'intérêt va directement aux habitants de la commune.



Qui et comment joindre le CCAS ?

Marie-Pierre Faure vice-présidente du CCAS, adjointe (sur rdv)

ou Marie-Agnès Tabutin secrétaire du CCAS au **04 74 94 98 57**

Le lundi et le jeudi de 13h00 à 16h00 ou le vendredi de 9h00 à 12h00

En dehors de ces heures, joindre la mairie au **04 74 94 27 64**

Artisans et commerçants

Agence immobilière

Nord-Isère Immobilier

79 Bis route de Vienne

Tél. **06 32 89 86 03**



Parlez-moi d'Immo

2 impasse des Tourterelles

Tél. **06 84 15 47 29**

Boucherie Charcuterie Traiteur

Boucherie Perton

1 place de la Fontaine

Tél. **06 31 45 51 61**



Boulangerie Pâtisserie

Boulangerie Tholin

5 route de Four

Tél. **04 74 94 29 19**



Café

Au Café des Gônes

1 route de Four

Tél. **04 74 82 72 32**



Café de la Gare

3 place de la Gare

Tél. **04 74 94 24 91**

Carrelage

STIB Carrelage

126 avenue G. Bizet - Pav 14

Tél. **06 14 82 42 42**



Coiffure et esthétique

Amélie Coiffure Esthétique

5 route de Vienne

Tél. **04 74 95 64 09**



Coiffure à domicile

Nadine Coiffure

3 impasse du Martaret

Tél. **06 14 30 64 98**



Nouvel 'Hair

62 rue Claude Debussy

Bât.8

Tél. **06 50 82 06 15**

Costumière, créatrice de robe

Carole Cellier

10 route de Four

Tél. **06 82 41 75 91**



Fleuriste

Flor'Enzo

5 route de Vienne

Tél. **04 74 94 42 85**



Institut de Beauté

Entre Vous et Moi

5 route de Vienne

Tél. **04 74 95 46 03**



Soin de Soie

53 B rue de Belmont

Tél. **06 22 30 69 04**

VAULX-MILIEU

An quotidien...

Mécanique automobile

Le Grand Bleu

49 route de Four

Tél. **04 74 95 53 59**



Menuiserie

Menuiserie Hortail

1 rue du Stade

Tél. **04 74 94 25 79**



Ls Fermetures

Impasse de St Germain

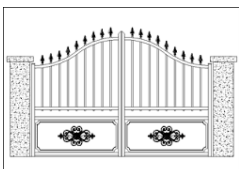
Tél. **07 85 09 59 10**

Menuiserie métallique

Clermetal

1 rue de la Mairie

Tél. **06 72 14 40 48**



Négoce auto moto

Must'Auto

6 impasse du Tilleul

Tél. **06 86 94 90 03**



Nettoyage voiture

Detailing Shine

8 route de Vienne

Tél. **06 12 82 51 30**



Paysagiste

Paysages Floreal

47 route de Four

Tél. **04 74 95 54 20**



Photographe

Studio 7 Prod

16 route de Vienne

Tél. **06 52 73 02 11**



Plâtrerie peinture

CD Rénovation Décoration

126 avenue Georges Bizet

Tél. **04 74 80 59 78**



Plats à emporter

Kad'Saveurs pizzas

Tél. **06 69 56 25 96**

Pizzas Géladal

Tél. **06 88 58 87 39**



Pompes funèbres

Pascal Leclerc

4 rue Centrale

Tél. **04 74 94 15 15**



Pose de menuiseries et entretien d'espaces verts

PRP Services

13 rue de la Rochette

Tél. **04 74 95 53 29**



Restaurant

Restaurant 101 Express

101 rue Condorcet

Tél. **04 74 95 31 31**



Supérette

Vival

3 rue Centrale

Tél. **04 74 94 25 32**



Tabac

Le Picard

2 route de Four

Tél. **04 74 95 59 26**



Taxi

Taxi Olivier Milloud

Tél. **07 89 54 95 13**



La petite enfance (de la naissance à l'entrée en maternelle)

Pour avoir des informations générales

Pôle Petite Enfance

90 avenue de la Verpillière - 38090 Villefontaine

Tél. **04 74 96 24 30** ou **06 37 96 96 39** (du lundi au vendredi de 10h à 17h30)



Toute demande d'accueil d'un enfant de moins de 3 ans peut être étudiée aux Points Infos, sous réserve de places disponibles.

Pour trouver une assistante maternelle

La liste des assistantes maternelles agréées est disponible en mairie ou sur le site :

<http://www.vaulx-milieu.fr/> dans la rubrique « Côté Jeunesse : trouver une nourrice ».



Certaines assistantes maternelles sont regroupées au sein d'un Relais Assistantes Maternelles (RAM). Celui-ci est animé par un agent qualifié et a pour missions de :

- Créer un **lieu** qui **favorise et améliore la qualité de l'accueil** des enfants à domicile.
- Animer un **lieu** où les professionnels de l'accueil à domicile, enfants et parents se **rencontrent, s'expriment et tissent des liens sociaux**.
- Organiser des **lieux d'informations, d'orientation** et d'accès aux droits pour les parents, les professionnels (employé(e) de maison et assistant(e) maternel (le)) et les candidats à l'agrément.
- Contribuer à la **professionnalisation de l'accueil individuel** : en incitant à la formation continue, à la construction d'une identité et en valorisant la fonction, auprès des parents et des différents partenaires.
- Participer à une **fonction d'observation**, des conditions locales d'accueil des jeunes enfants.

Deux RAM sont à votre disposition

- Pour les habitants de Vaulx-Milieu Muissiat - Vert Village - Greenland

Contactez :

Pôle Petite Enfance - 90 avenue de la Verpillière – 38090 Villefontaine

Téléphonez avant visite au **04 74 96 28 99**

Mail : ra.villefontaine@capi38.fr



- Pour les habitants de Vaulx-Milieu « village »

Contactez :

"Les Fougères" - Chaussée de Cépées - préfabriqué GS18 - 38090 Villefontaine

Tél. **04 37 05 02 64**

Mail : ramfougères@capi38.fr



Multi-Accueil

Les multi-accueils et les micro-crèches

Les multi-accueils et les micro-crèches accueillent les enfants âgés de 10 semaines à 3 ans.

Deux types d'accueil sont offerts :

- ♦ Un accueil régulier : les enfants sont accueillis plus de 5 demi-journées par semaine (le paiement se faisant à partir de la plage réservée et non à partir de la plage utilisée). Il se concrétise par un contrat établi à partir d'une base horaire précise déterminée en collaboration avec la famille au moment de l'admission de l'enfant.
- ♦ Un accueil occasionnel : les enfants sont accueillis sur 5 demi-journées au maximum (ou équivalent en quinzaine ou en mois).

Les modalités d'admission

Une priorité est donnée aux parents justifiant tous deux d'un emploi ou d'une situation particulière : temps partiel, intérimaire, étudiant, stagiaire, maladie, grossesse difficile...

L'accueil d'urgence s'adresse à toutes les situations imprévues ; un enfant peut être accueilli pour une durée limitée (15 jours renouvelables 1 fois) dans une structure sur une place temporairement disponible.

Pour Vaulx-Milieu :

Multi-accueil "Claude Debussy" - 62 rue Claude Debussy - 38090 Vaulx-Milieu

Tél : **04 74 96 31 90**

Mail : ma.debussy@capi38.fr

Capacité d'accueil de la structure : 12 places

Ouverture : lundi de 8h15 à 11h45 - mardi, jeudi et vendredi de 8h15 à 17h00. Fermeture le mercredi.

L'enseignement

Comme toutes les communes, la nôtre a la charge de construire et d'entretenir les écoles primaires. Une carte scolaire délimite la zone de recrutement de chaque école en fonction du domicile de l'enfant.

De la maternelle à l'élémentaire

- ✓ Ecole maternelle Antoine de Saint-Exupéry - 14 rue des écoles - Tél. **04 74 94 16 14**
- ✓ Ecole élémentaire Germaine Tillion - 16 rue centrale - Tél. **04 74 94 00 93**
- ✓ Groupe scolaire Edouard Herriot - 62 rue Claude Debussy - Tél. **04 74 96 25 11** (pour l'école élémentaire) et **04 74 96 57 60** (pour l'école maternelle)
- ♦ **Zone E. Herriot** : les enfants dont le domicile parental se situe dans les quartiers de Muissiat, Vert village et Greenland ainsi que rue du Passou et Route de Vienne, au-delà du chemin de Milloud, sur la droite en direction de Villefontaine.
- ♦ **Zone G. Tillion et Saint-Exupéry** : tous les autres enfants.

Comment inscrire son enfant ? Retirez un certificat d'affectation (lié au domicile) en mairie. Vous devrez fournir un justificatif de domicile récent (moins de 3 mois) et votre livret de famille.

Prenez rendez-vous à l'école de rattachement, muni du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et du certificat d'affectation délivré en mairie.

Du collège au lycée

Votre enfant entrera au collège Louis Aragon s'il était scolarisé à l'école élémentaire E. Herriot. Puis, en principe, il ira au lycée Léonard de Vinci.

- ♦ **Collège Louis Aragon** - Impasse Paul Bert - 38090 Villefontaine - Tél. **04 74 96 34 14**
- ♦ **Lycée Léonard de Vinci** - Boulevard de Villefontaine - 38090 Villefontaine - Tél. **04 74 96 44 55**

Votre enfant entrera au collège René Cassin s'il était scolarisé à l'école élémentaire G. Tillion. Puis, en principe, il ira au lycée Philibert Delorme.

- ♦ **Collège René Cassin** - 11 Chaussée des Saules - 38090 Villefontaine - Tél. **04 74 96 11 04**
- ♦ **Lycée Philibert Delorme** - 68 Boulevard Saint-Hubert - 38080 L'Isle d'Abeau - Tél. **04 74 27 19 00**

Pour plus d'informations, adressez-vous au **Centre d'Information et d'Orientation (CIO)** - 17 avenue d'Italie - 38300 Bourgoin-Jallieu - Tél. **04 74 93 47 17**

Pour les transports vers ces établissements, vous trouverez toutes les coordonnées utiles dans les fiches Territoire, rubrique transports.



Le périscolaire



Les services périscolaires de la commune sont :

1. Les garderies du matin et du soir et l'activité du mercredi après midi
2. La cantine
3. Les TAP (temps d'activités périscolaires)

Comment s'inscrire et faire des réservations ?

Les enfants sont accueillis dans les structures communales à partir de 3 ans révolus. Dans un premier temps, une inscription administrative se fait en mairie.

Elle est obligatoire et valable pour l'ensemble des services d'accueil de la commune et doit être effectuée avant toute autre démarche. Pensez à apporter une attestation CAF de moins de 2 mois contenant votre numéro d'allocataire et votre quotient familial, le carnet de santé de chaque enfant et une attestation d'assurance.

Ensuite, toutes les réservations des services périscolaires doivent se faire via internet sur le **portail famille**, ouvert 24h/24 et 7 j/7 j. Il offre un accès permanent aux réservations des différentes structures de l'enfance jeunesse. Il permet également d'effectuer le paiement des factures liées à ces services.

L'accès se fait par le biais du site de la commune « www.vaulx-milieu.fr », sur la page d'accueil cliquez sur le logo « Accès portail famille ».

Les règlements complets pour les différentes structures et pour le portail famille sont repris dans le guide pratique édité et distribué avant chaque rentrée scolaire.



1- Les garderies matin / soir et les activités du mercredi

Elles sont ouvertes du lundi au vendredi en période scolaire :

- ✓ De 7h30 à 8h20 et de 15h45 à 18h30 les lundi et vendredi
- ✓ De 7h30 à 8h20 et de 17h15 à 18h30 les mardi et jeudi
- ✓ De 7h30 à 8h20 et de 14h00 à 18h00 le mercredi

Des activités ludiques et variées sont proposées aux enfants par nos équipes d'animations.

Les activités proposées sur la commune sont règlementées par « jeunesse et sport », nos directrices sont diplômées (BEPGEJ / BAFD) et nos animateurs titulaires ont un BAFA. Les équipes sont complétées par des animateurs vacataires diplômés du BAFA ou en cours de formation.

Les lieux d'accueils garderies sont :

- Le centre de loisirs « Ile aux kids » rue Claude Debussy (GS E. Herriot) - Tél. **04 74 96 37 28**
- Le centre de loisirs « Aloha » rue des Ecoles (en contre bas du gymnase) - Tél. **04 74 82 58 69**



2- Les cantines

Deux cantines communales accueillent les enfants du lundi au vendredi en période scolaire de 11h30 à 13h30.

L'une se situe dans le groupe scolaire E. Herriot pour les élèves de cet établissement.

La seconde jouxte l'école maternelle St Exupéry et accueille les élèves de celle-ci mais également ceux de l'école élémentaire G. Tillion.

Le mercredi, en revanche, les enfants des écoles St Exupéry et G. Tillion sont pris en charge par nos animateurs et regroupés sur la cantine de l'école E. Herriot.



Attention : les enfants fréquentant la cantine le mercredi et qui ne restent pas aux activités de l'après-midi doivent être récupérés par leurs parents entre 13h15 et 13h30 au centre de loisirs « l'île aux kids ».

Les repas sont préparés par un traiteur qui propose des repas équilibrés et variés. Les repas sont principalement préparés avec des produits frais. Des repas à thème et des plats bio sont parfois servis aux enfants.

Vous pouvez retrouver sur notre site internet dans l'onglet « Côté Jeunesse » de multiples renseignements (règlement intérieur, tarifs...) et notamment les menus de chaque semaine.

3- Les temps d'Activités Périscolaires (TAP)

Mis en place lors de la réforme des rythmes scolaires en 2013, sur notre commune, les TAP sont organisés le mardi et le jeudi de 15h45 à 17h15.

Un programme d'activités sportives et culturelles est proposé pour chaque trimestre de l'année scolaire. Le lieu de ces activités dépend de leur nature (gymnase, centre de loisirs, écoles, stades...).



A noter que les inscriptions se font pour un trimestre entier.

Vous pouvez retrouver le programme des TAP sur notre site internet dans l'onglet « Côté Jeunesse » rubrique Temps d'Activités Périscolaires.



Les activités extra-scolaires

Pour les enfants de 3 à 11 ans

Pendant les vacances scolaires, le centre de loisirs « l'Île aux kids » accueille les enfants à partir de 3 ans révolus, sauf pendant les vacances de Noël et la première quinzaine d'août. Seuls les petits Vaulxois ou les enfants scolarisés sur la commune sont accueillis au centre de loisirs.

Un programme est établi et distribué avant chaque période de vacances pour permettre aux parents d'inscrire leurs enfants et de faire la réservation selon les mêmes démarches que pour les activités périscolaires (se reporter au chapitre « Périscolaire Comment s'inscrire et faire des réservations »).

- ♦ Les P'tits kids : enfants scolarisés de 3 ans révolus jusqu'à 5 ans révolus.
- ♦ Les Mi-kids : enfants de 6 à 8 ans révolus.
- ♦ Les K-ids : enfants de 9 ans à 11 ans révolus.

A noter : concernant les enfants âgés de 11 ans, ils peuvent choisir soit les activités du centre de loisirs soit celles de l'espace jeunes. ATTENTION : ce choix est définitif ; votre enfant ne pourra pas bénéficier des 2 structures.

Pour les enfants de 3 à 5 ans révolus (P'tits kids) inscriptions à la journée.

Pour les enfants de 6 ans à 11 ans (Mi-kids et K-ids) inscriptions à la semaine.

Le centre de loisirs est ouvert pendant les périodes de vacances scolaires d'automne, d'hiver et de printemps.

Pour les grandes vacances, le centre est ouvert tout le mois de juillet et la 2^{ème} quinzaine d'août.

Un fascicule est disponible sur le site de la commune avant chaque période de vacances ; vous y trouverez les dates, le programme, les tarifs et les infos pratiques pour l'inscription.

Les activités sont adaptées en fonction de l'âge des enfants, elles se déroulent au centre de loisirs « L'Île aux kids ». Des sorties extérieures sont au programme et des mini-camps sont organisés pour les vacances d'été.

Les horaires d'ouverture sont de 8h00 à 18h00.



Espace jeunes

Il accueille, depuis 2014, les adolescents âgés de 11 à 17 ans pour des activités sportives, manuelles, des sorties, des camps... Cette structure, pour perdurer, va évoluer. Nous vous donnerons des informations plus détaillées lors d'une prochaine mise à jour.

Le conseil municipal d'enfants

• Qu'est-ce que le CME ?

Le Conseil Municipal d'Enfants a été mis en place en 2009 sur notre commune. C'est un ensemble de 13 enfants élus par leurs camarades d'école et qui se retrouvent régulièrement en mairie pour élaborer des projets pour la commune, chercher et proposer des idées pour améliorer et animer la vie des habitants.

Pour être élus, les enfants doivent être scolarisés dans l'une des deux écoles élémentaires de la commune, soit en CM1, soit en CM2. Ils doivent faire acte de candidature avec l'accord de leurs parents, faire campagne au sein de leur école et signer une charte par laquelle ils s'engagent pour une année scolaire, reconductible en CM2 s'ils sont en CM1. Les élections ont lieu fin septembre ou début octobre.

Les élus se réunissent en moyenne un lundi sur deux ou trois (hors vacances scolaires), de 18h à 19h, soit en commissions soit tous ensemble. Ils sont encadrés par deux animateurs et deux personnes bénévoles de la société civile. Deux adultes élus sont responsables du CME mais, tout en étant présents en mairie, n'assistent pas aux réunions.

Les 13 élus se réunissent une fois par trimestre pour mettre en commun leurs projets qui sont votés en séance plénière.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Danielle Hanique ou Michel Roux, élus en charge du CME.

Contacts : dhanique.vaulx-milieu@orange.fr ou mroux.vaulx-milieu@orange.fr

Tél. 06 47 17 00 72



• Quelques réalisations

Les choix de projets sont débattus et s'opèrent de manière démocratique pour être concrétisés ou non. La plupart de ces projets portent sur l'aménagement du territoire et des écoles, l'environnement et sa protection, la solidarité et les loisirs.

Citons quelques réalisations :

- ✓ Parcours de santé dans L'Espace Naturel de Montgeard
- ✓ Panneaux « prudence » à proximité des écoles
- ✓ Réaménagement de l'aire de jeux Square du 19 mars 1962
- ✓ Journée sécurité routière en relation avec les écoles
- ✓ Pique-nique géant annuel dans L'Espace Naturel de Montgeard
- ✓ Donations et collectes pour des œuvres caritatives
- ✓ Echanges intergénérationnels
- ✓ Création d'un blog
- ✓ Participation aux différentes commémorations
- ✓ Participation aux animations proposées aux CME de l'agglo par la CAPI



Depuis le début de l'année 2016, les enfants ont lancé un blog ouvert à tous, nous vous invitons à les suivre en vous connectant sur <http://cmevaulxmilieu.unblog.fr/>

Vaulx-Milieu commune du Nord-Isère

Vaulx-Milieu appartient historiquement au Dauphiné. Elle se situe au cœur du Nord-Isère qui aujourd'hui est partie intégrante de la métropole lyonnaise.

Notre commune bénéficie :

- ♦ d'une situation géographique privilégiée entre Lyon, Grenoble et Saint-Etienne.
- ♦ d'un accès rapide à l'autoroute A43, à l'aéroport et la gare TGV Lyon-St Exupéry et aux gares de La Verpillière, l'Isle d'Abeau et Bourgoin-Jallieu.

Vaulx-Milieu en quelques chiffres :

- 903 hectares,
- 2500 habitants environ,
- 1 parc technologique,
- une douzaine de commerçants,
- une vingtaine d'artisans,
- une quarantaine d'associations.
- un marché hebdomadaire (vendredi matin sous la halle)



Intégrée dans la ville nouvelle de l'Isle d'Abeau pendant plus de quarante ans et située dans un secteur en urbanisation accélérée, Vaulx-Milieu a cependant conservé son identité villageoise. Commerces et services de proximité, équipements publics adaptés aux besoins, contribuent à la qualité de vie de ses habitants.

Vaulx-Milieu fait partie de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (C.A.P.I.).

Un peu d'histoire...

Personne n'a encore écrit l'histoire de Vaulx-Milieu. Si le lointain passé demeure mystérieux, il est certain qu'une présence existait dès l'époque gallo-romaine.

C'est probablement dans les marais de la Bourbre que se trouvent les vestiges des premières occupations humaines à Vaulx-Milieu. Des sondages archéologiques récents en ont révélé les traces matérielles (habitations, monnaies, tuiles, poteries,...) les plus anciennes remontant à l'époque gallo-romaine. Dans la partie sud de la commune, la limite avec Four est constituée par une route qui a repris le tracé d'une voie romaine.

Au Moyen-Age, la commanderie des Templiers, construite à l'emplacement de l'actuel château du Temple, était un relais pour les pèlerins se dirigeant vers la Lombardie. Vaulx et Milieu formaient alors deux villages distincts correspondant à deux seigneuries rivales. Les Emé de Saint Julien au XVIème siècle et surtout la famille des Vaulx au XVIIème siècle, regroupèrent entre leurs mains la plus grande partie des terres. La réunion des deux villages s'imposa alors de fait. Sous l'Ancien Régime, la "Communauté de Vaulx-Milieu" relevait de la généralité de Grenoble et de l'élection de Vienne.

Sous la Révolution, alors que la "grande peur" se propageait dans les campagnes du Dauphiné, le château des seigneurs de Vaulx, qui surplombait les habitations paysannes, fut pillé et brûlé. Dans le même temps, Montbaly échappait à la vindicte populaire. Il faut dire que le château était en piteux état. Ses propriétaires l'avaient même transformé en ferme ! Restauré à la fin du XIXème siècle par un architecte lyonnais, Montbaly demeure le seul témoin de la splendeur passée des seigneurs de Vaulx-Milieu.

Chef-lieu de canton pendant une courte période sous la Révolution, la commune atteignit un premier sommet démographique en 1841 avec 793 habitants, dans le cadre d'activités rurales traditionnelles. La population diminuera par la suite. En 1936, les Vaulxoises n'étaient plus que 508.

La création en 1968 de la Ville Nouvelle de l'Isle d'Abeau, dans laquelle Vaulx-Milieu se trouva intégrée, a été l'événement majeur de l'histoire récente. En quelques années, entre 1979 et 1983, la population tripla, passant de 681 à 2057 habitants. Depuis, la croissance démographique a été plus régulière.

Espaces Naturels

Malgré les avancées de l'urbanisme, champs cultivés, prairies et bois taillis occupent encore une large part du territoire communal.

Montgeard :

Sur les hauteurs de Belmont, la réserve naturelle de Montgeard est un lieu privilégié que fréquentent les Nord-Isérois en quête de vraie nature. Le site de Montgeard est un espace d'environ 150 hectares au relief accidenté et aux paysages variés. L'agriculture y reste très présente. Jusqu'aux années 80, le moto-cross y régna en maître. Des compétitions de haut niveau y furent organisées par le Moto-Club de Lyon.

Aujourd'hui, le loisir nature a pris le relais. Chasse, jogging, tir à l'arc, VTT y sont pratiqués. Lieu idéal pour la promenade familiale, Montgeard est un « poumon vert » à l'échelle du Nord-Isère.

L'étang de Saint-Bonnet :

A cinq minutes à pied du centre de Vaulx-Milieu, vous pouvez profiter d'un cadre naturel remarquable, témoignant qu'une vie sauvage aux côtés des hommes reste possible. De nombreux oiseaux aquatiques trouvent refuge sur l'étang de Saint-Bonnet mais également sur les autres étangs des alentours. Cela a justifié la création de la Réserve Naturelle Volontaire en 1987 à l'initiative des élus locaux. Ce classement permet également de préserver un poumon vert au cœur d'un milieu périurbain en pleine expansion. Depuis 2002, l'étang de Saint-Bonnet est classé « Réserve Naturelle Régionale » par le Conseil Régional. La CAPI en est le gestionnaire.

Au cœur de la C.A.P.I. (Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère)

Née le 1er janvier 2007, la CAPI est composée de 22 communes (voir liste ci-dessous).

Elle représente aujourd'hui le deuxième pôle urbain et économique de l'Isère et le troisième de la Métropole Lyonnaise. Elle dispose en effet de 4 parcs d'activités d'envergure métropolitaine qui lui permettent d'accueillir 5 600 entreprises dont plus de 1 000 dans 13 zones d'activités économiques communautaires (ZAE) et plus de 450 prestigieuses et innovantes, de niveau national voire international. Deux pôles d'excellences (logistiques, construction durable) sont présents sur son territoire.

80 % de son espace est vert avec six espaces naturels sensibles et une réserve naturelle régionale.

Les 100 000 « Capisérois » peuvent profiter de services et d'équipements culturels, sportifs, sociaux, etc :

- 6 piscines
- 1 golf
- 10 médiathèques et bibliothèques
- 1 conservatoire de musique
- 2 salles de spectacle (la Salle de l'Isle et le Théâtre du Vellein)
- 1 scène de musiques actuelles (Les Abattoirs)
- 1 réseau de transport (réseau RUBAN)
- 38 structures petite enfance
- 1 centre d'hébergement pour personnes âgées
- 1 régie des eaux
- 5 stations d'épuration (dont 2 principales)
- Des réseaux d'eau, d'assainissement, des services urbains
- Plus de 300 km de sentiers de randonnée

22 communes membres

- | | |
|--------------------|---------------------------|
| • Bourgoin-Jallieu | • Nivolas-Vermelle |
| • Châteauvilain | • Ruy-Montceau |
| • Chèzeneuve | • Saint-Alban-de-Roche |
| • Crachier | • Saint-Quentin-Fallavier |
| • Domarin | • Saint-Savin |
| • Eclose-Badinière | • Satolas-et-Bonce |
| • Four | • Sérézin-de-la-Tour |
| • L'Isle-d'Abeau | • Succieu |
| • La Verpillière | • Vaulx-Milieu |
| • Les Éparres | • Villefontaine |
| • Maubec | |
| • Meyrié | |

Tout savoir en quelques clics sur :

- ♦ la CAPI : www.capi-agglo.fr, page Facebook officielle de la CAPI ou compte twitter [@capi_agglo38](https://twitter.com/capi_agglo38)
- ♦ Le pôle métropolitain : <http://www.capi-agglo.fr/Acces-directs/Publications/Le-Pole-Metropolitain>

Les services urbains

• Le tri sélectif et les collectes diverses

Ordures ménagères et tri sélectif

SMND (Syndicat Mixte Nord Dauphiné)

1180 chemin du Rajat
38540 Heyrieux
Tél. 04 78 40 03 30

3 rue du Pont Rouge
38300 Bourgoin-Jallieu
Tél. 04 37 03 37 04



Jours de ramassage des ordures ménagères et des bacs jaunes :

- ✓ Bacs ordures ménagères : **mercredi matin**. Sortir les bacs le mardi soir. Une collecte supplémentaire a lieu le lundi matin uniquement pour le quartier de Muissiat. Sortir les bacs le dimanche soir et le mardi soir pour le quartier de Muissiat.
- ✓ Bacs jaunes : **mardi matin tous les 15 jours**. Sortir les bacs le lundi soir des semaines paires.

La collecte a lieu même les jours fériés, sauf le 25 décembre, le 1er janvier et le 1er mai.

Pour connaître l'organisation à ces dates-là consultez les actualités du site internet dix jours auparavant ou bien le panneau lumineux.

Collecte de verre

Il existe plusieurs points d'apport volontaire dans toute la commune : cimetière, Belmont, av. B. Pascal, rue F. Liszt et rue H. Berlioz.



Déchèteries

Pour l'élimination des encombrants, déchets verts et autres déchets non ménagers, les déchèteries les plus proches sont :

- ✓ Déchèterie de Villefontaine
Adresse : Avenue du Lémand - Quartier du Baron
- ✓ Déchèterie de l'Isle d'Abeau
Adresse : La Planaise - Rue des Catalans



Vous pouvez également déposer vos déchets dans toutes les déchèteries gérées par le SMND. Retrouvez leurs horaires et adresses sur le site Internet www.smnd.fr ou à partir du lien http://www.smnd.fr/IMG/pdf/Horaires_particuliers_et_pro_chartes_avril_15.pdf



Collecte de bouchons et de piles usagées

Qu'ils soient en plastique ou en liège, les bouchons peuvent être recyclés. Certaines associations caritatives proposent de les récupérer pour financer des projets. Vous trouverez de nombreux points de collecte sur notre commune pour les bouchons plastique, notamment à l'épicerie Vival, à l'école primaire Edouard Herriot, au centre de loisirs Aloha et en mairie. Pour les bouchons en liège, un point de collecte se trouve en mairie. Il en va de même pour les piles usagées.

Composteur

Vous pouvez acheter un composteur auprès du SMND dans ses locaux de Bourgoin-Jallieu ou d'Heyrieux.



• Voirie, éclairage public

Pour tout problème relatif à la voirie, au déneigement, à l'éclairage public (notez le numéro du lampadaire), adressez-vous à la Mairie qui transmettra le cas échéant à la CAPI.

• Eau & Assainissement

SEMIDAO

Rue Benoît Frachon
38090 Villefontaine
Tél. 04 74 96 32 20



La SEMIDAO est en charge de :

- ✓ la distribution de l'eau potable,
- ✓ de la collecte,
- ✓ du traitement des eaux usées.

SPANC

Direction Eau et Assainissement
CAPI
Services Techniques
25, rue du Creuzat
38081 L'Isle d'Abeau
Tél. 04 74 27 69 02



Le Service Public d'Assainissement Non Collectif intervient dans les secteurs qui ne sont pas desservis par un réseau d'assainissement public.

• Transports

Se déplacer en train

Gares les plus proches :

- ✓ La Verpillière, L'Isle d'Abeau ou Bourgoin-Jallieu, direction Lyon, Chambéry ou Grenoble.
- ✓ Lyon-St Exupéry gare TGV grandes lignes.

Renseignements : www.voyages-sncf.com, www.ouigo.com ou www.sncf.com



Se déplacer en avion

- ✓ Aéroport de Lyon-St Exupéry.
Infos www.lyonaeroports.com Tél : 0 826 80 08 26
- ✓ Aéroport Grenoble Isère.
Infos www.grenoble-airport.com Tél : 04 76 65 48 48

Il existe des navettes pour se rendre sur ces deux sites. Il existe aussi des solutions pour relier l'aéroport de Genève (train + bus). Tous les renseignements sur www.lyonaeroports.com/acces-transports/navette-bus



Se déplacer en bus

- ✓ Le réseau de proximité Réseau Urbain d'Agglomération Nouvelle **RUBAN**

Au sein de l'agglomération, un service de bus est en place qui permet de relier l'ensemble des 22 communes de la CAPI. Certaines lignes permettent le transport des élèves vers leur établissement scolaire. Sur le www.rubantransport.com vous pouvez trouver les horaires, lignes, tarifs et même une boutique en ligne pour les abonnements ou achat de titre de transport. Trois points infos RUBAN sont également à votre service :

- 37 bis, bld Saint-Michel - 38300 Bourgoin-Jallieu
- Place Mendès France - 38090 Villefontaine
- Espace Jeunesse Emploi - 13, promenade des Baldaquins au Triforium - 38080 L'Isle d'Abeau



✓ Le réseau départemental **Trans'Isère**

Le département de l'Isère développe un réseau de transport en commun performant. 385 lignes de dessertes locales et 79 lignes départementales dont 7 Express sont proposées quotidiennement. Le département prend également en charge les transports scolaires vers les établissements secondaires (collèges et lycées). Tous les autocars sont reconnaissables grâce à leurs couleurs jaune et bleue.

Tous les renseignements sur www.transisere.fr ou www.itinisere.fr



✓ Les réseaux nationaux et internationaux

Récemment, un ensemble de lignes ont été créées et desservent les grandes villes européennes (par exemple : Ouibus, Flexibus, Eurolines...). Vous trouverez l'ensemble des offres sur internet.

Partager ses déplacements

✓ Le covoiturage

Un nombre grandissant de personnes choisissent de partager leurs déplacements pour le travail ou les loisirs. De plus en plus de sites spécialisés permettent de mettre en relation et de trouver les covoitureurs.

Exemples de sites : www.covoiturage-grandlyon.com / www.blablacar.fr / www.laroueverte.com / www.covoitoura.eu



✓ Les parcs relais

✓ La CAPI encourage le covoiturage et a donc mis en place des parcs-relais sur son territoire. Les plus proches de notre commune se trouvent à Villefontaine, La Verpillière et l'Isle d'Abeau.

Retrouvez leur emplacement sur www.capi-agglo.fr/Vivre/Se-deplacer/Les-parcs-relais

Se déplacer à vélo



Au sein de l'agglomération, une place importante est laissée aux déplacements doux. Depuis 2010, la CAPI mène une politique promotionnelle du vélo comme mode de déplacement à part entière. Elle s'efforce de rendre les voiries attractives pour les cyclistes en zone urbaine et péri-urbaine.

Il existe une carte des itinéraires cyclables conseillés éditée par la CAPI.

Vous pouvez la demander en mairie ou la télécharger sur le www.capi-agglo.fr/Vivre/Se-deplacer/A-velo/Cartes-des-itineraires-cyclables



Se déplacer à pied

Randonneurs, 330 km de sentiers balisés sillonnant l'ensemble du territoire s'offrent à vous. Pour les découvrir, procurez-vous le Cartoguide, guide des balades et promenades de la CAPI. Il est en vente à petit prix dans les mairies de l'agglo, à l'Office du tourisme de Bourgoin-Jallieu et dans des points de vente privés (magasins de sport, librairies, tabacs presse...).



Plan du centre et emplacement des commerçants



- 1 : Boulangerie Pâtisserie
- 2 : Bureau de tabac
- 3 : Café / Bar
- 4 : Supérette
- 5 : Pompes funèbres
- 6 : Boucherie Charcuterie Traiteur
- 7 : Pharmacie
- 8 : Salon de coiffure
- 9 : Photographe
- 10 : Fleuriste
- 11 : Salon de beauté, Esthétique
- 12 : Cabinet de soins

- 13 : Bureau de Poste
- 14 : Costumière
- 15 : Garagiste
- 16 : Café / Bar
- 17 : Salon de beauté, Esthétique (voir plan général)
- 18 : Restaurant (voir plan général)

- 19 : Préparation esthétique automobile
- 20 : Cabinet médical
- 21 : Paysagiste
- 22 : Charcutier, Traiteur
- 23 : Menuiserie



MAJ

09/16

Temps libre

A Vanx-Milien...

• La bibliothèque municipale

18 rue Centrale

Tél. **04 74 95 56 75**

Ouverture les lundi, mercredi et jeudi de 15h45 à 18h30

La bibliothèque municipale se situe au 1er étage de la salle des fêtes. Elle offre une multitude de livres en tous genres : roman, policier, terroir ou science-fiction... Les petits lecteurs ne sont pas en reste avec un large choix d'albums, de BD, mangas et comics, ainsi qu'une grande variété de romans... Une quinzaine de magazines pour adultes et enfants est également proposée.



Tous les mois, une sélection de nouveautés rejoint les rayons de la bibliothèque afin de suivre au plus près les sorties de nouvelles parutions. Ces nouveautés sont alors présentées aux lecteurs grâce au « Guide des Lecteurs » ou au flyer « Nouveautés » disponible à la bibliothèque, en mairie ou sur le site internet de la commune.

Comment s'inscrire

Pour emprunter des livres, la carte de lecteur est indispensable. Elle est nominative et valable un an de date à date. La carte est délivrée sur présentation des documents suivants :

- ✓ Pièce d'identité ou livret de famille
- ✓ Justificatif de domicile de moins de trois mois (quittance EDF, eau, loyer ou impôts)
- ✓ Autorisation parentale disponible
- ✓ Justificatif de tarif réduit
- ✓ Paiement de la cotisation (espèce ou chèque)

Chaque lecteur pourra alors emprunter 7 livres et 4 magazines, dont 2 nouveautés, pour une période de 3 semaines avec la possibilité de les prolonger.

Les enfants de moins de 8 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

A la demande de l'abonné, un justificatif de paiement pourra être fourni, lui permettant d'emprunter des livres dans les bibliothèques et médiathèques de la CAPI sans frais supplémentaires.

Tarifs

Adhésions	Tarifs résidents CAPI	Tarifs non résidents CAPI
Jeune (moins de 18 ans)	Gratuit	Gratuit
Adulte	12 €	25 €
Tarif réduit	5 €	10 €
Tarif famille	20 €	35 €

A noter que la bibliothèque est fermée :

- ✓ la 2ème semaine des vacances d'hiver, de printemps et d'automne
- ✓ les 2 semaines des vacances de Noël
- ✓ de mi-juillet à fin août lors des vacances d'été

Temps libre



Temps libre

• Les principales manifestations annuelles

- ✓ La journée de l'environnement en mars
- ✓ Le marché aux saveurs le 8 mai
- ✓ La fête de l'été le samedi suivant la fête nationale de la musique
- ✓ La fête des classes le 14 juillet
- ✓ La journée du patrimoine le dimanche des « journées européennes du patrimoine »
- ✓ Le téléthon le premier vendredi de décembre



• Les spectacles

La commission extramunicipale « Jeunesse Animation Culture » présente en cours d'année des spectacles divers (théâtre, comédie musicale,...). Afin d'étoffer sa programmation, la commission est prête à étudier toutes vos propositions (théâtre, musique, chants, danse,...).

Pour cela, vous pouvez contacter Béatrice Espié par mail : b.espie.vaulx-milieu@orange.fr

• Le monde associatif

Notre commune est riche d'une quarantaine d'associations, dans des domaines variés (arts, culture, loisirs, sport,...). Epaulées par le Comité Des Fêtes, elles proposent aux Vaulxois toute une palette d'activités et de manifestations tout au long de l'année.

Vous trouverez ci-après les renseignements utiles pour les connaître et les contacter. Début septembre, la commission sport et associations organise un temps de rencontre lors du forum des associations au gymnase.

Associations scolaires



La Récré

Association de l'école maternelle S^t Exupéry.
Organisation de manifestations pour participation aux projets scolaires.

☎ 06 99 73 78 09

✉ larecreassociation@gmail.com

La vie à l'école

Association de parents d'élèves de l'école E. Herriot.

☎ 07 50 43 08 76

✉ laviealecolegs7@gmail.com

Le sou des Ecoles

Association de l'école élémentaire G. Tillion.
Organisation de manifestations pour participation aux projets scolaires.

☎ 06 61 86 09 94

✉ carrier_myriam@yahoo.fr

Le sou des Mômes

Association du groupe scolaire E. Herriot.

Organisation de manifestations pour participation aux projets scolaires.

☎ 06 83 54 33 02

✉ Lise.darmet@gmail.com



MAJ
09/16

Temps libre

Arts et culture



Accord Sensible & Cie

Pratique et développement du chant choral,
pratique instrumentale (Les Accord'elles).

☎ 06 07 05 71 51

📧 evelyne.broche@gmail.com

Cotisation : 150 € /an

Au centre de loisirs « L'île aux Kids » :

le lundi 20h00 à 22h00.

A partir de 18 ans.

Alp'musique

Enseignement de la musique (piano, guitare entres
autres...). De 7 à 77 ans.

☎ 06 19 21 02 99

📧 patrice.badin@sfr.fr

Adhésion 20 €, Cotisation 130 € / an.

Au local préfabriqué du stade :

le lundi et vendredi de 16h00 à 21h00.



Amicale des Sapeurs Pompiers

Sapeurs Pompiers Volontaires

📧 gn.four.chef@sdis38.fr

A la caserne, 30 grande rue à Four :

le lundi soir entre 19h00 et 20h00.

Amis du Téléthon

Récolte de fonds au profit du Téléthon (exemple vente
de tripes et tarte aux sucres au mois de décembre).

Association Ste Magdeleine

Organisation de toutes activités favorisant la vie de la
communauté catholique et locale, ainsi que toutes
activités humanitaires, sociales et culturelles
(exemple : chasse aux oeufs à Montgeard pour
Pâques pour les enfants).

☎ 06 83 25 06 70

📧 e.ardhuin@gmail.com



Club de l'Amitié

Loisirs : coinche, scrabble, repas...

☎ 04 74 27 05 12

Adhésion 10€

Au préfabriqué du stade :

le jeudi de 14h00 à 18h00.

Comité Organisation du Comice Agricole (COCA)

Création d'un char pour représenter la commune lors
du comité agricole des trois cantons.

☎ 06 80 70 60 78

📧 georgesdelange@orange.fr

Comité de jumelage et d'échanges internationaux de Vaulx-Milieu

☎ 06 07 72 67 40

📧 presidjumvm38@orange.fr

Adhésion : 10 €

Comité des Fêtes

Prêt du matériel aux particuliers et associations du
village.

☎ 07 82 91 32 71

📧 cdfvm38@gmail.com

[https://sites.google.com/site/
comitedesfetesdevaulxmilieu/home](https://sites.google.com/site/comitedesfetesdevaulxmilieu/home)

Manifestations :

- ♦ Journée VTT et randonnée au printemps
- ♦ « Fête de l'Eté » avec la municipalité
- ♦ 14 juillet (défilé des classes, jeux, bal, feu d'artifice)

Sortie à thème à la journée (montagne en mars,
découverte de la région en automne).

Chaque association du village est adhérente en
contrepartie d'aide de bénévoles aux manifestations.





Temps libre

FNACA

Fédération Nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc, Tunisie (communes de St Marcel bel accueil, L'Isle d'Abeau et Vaulx-Milieu).

Made In Dauphiné

Tee-shirts & goodies sur le patrimoine du Dauphiné
Événement festif « les dauphinoiseries ».

☎ 06 80 90 97 26

✉ contact.madeindauphine@yahoo.fr

✉ contact@madeindauphine.com

www www.madeindauphine.com

Page Facebook : Made In Dauphiné



Musique et Voix

Ensemble vocal, chœur de femmes.

☎ 04 74 94 09 16.

✉ musique.abelard@free.fr

Au préfabriqué du stade :

le lundi tous les 15 jours de 19h30 à 21h30.

Cotisation 178 €/an.

Passion Accordéon

Orchestre musette et variétés – Animation de soirée.

☎ 04 74 96 55 06 ou 06 07 27 53 31

✉ chantalsavenier@orange.fr



Paroisse St Paul des 4 vents

Célébration de diverses cérémonies (baptême, mariage, funérailles,...), catéchisme.

☎ 06 89 80 59 36 ou 04 74 94 44 72

✉ sp4v.paroisse@gmail.com

Permanence les 2ème et 4ème mercredis de chaque mois de 17h30 à 18h30 (sauf vacances scolaires) au local préfabriqué du stade.

Scrap Vaulxois

Loisirs créatifs consistant à introduire des photographies dans un décor afin de les mettre en valeur.

☎ 06 08 11 24 35

A la salle de réunion du stade de la gare :

le jeudi de 18h00 à 21h00.

Arts martiaux

Judo Club Nord-Isère (JCNI)

Cours de judo enfants et adultes.

☎ 06 13 14 14 52

✉ jcni.vm38@gmail.com

www www.jcni.sportsregions.fr

Licence : 37 €

Cotisation : -17 ans 143 €, +17 ans 200 € et Taiso 130 €

Au Dojo du gymnase :

- ♦ le lundi de 18h00 à 21h30 (2007 à 2009, 2004 à 2006 et 2003 et adultes)
- ♦ le mercredi de 14h00 à 17h00 (baby, débutants et confirmés 2004 à 2008)
- ♦ le jeudi de 18h30 à 20h00 (adultes uniquement libre et katas)
- ♦ le vendredi de 18h00 à 21h30 (débutants 2004-2010, Taiso, 2003 et adultes)



Wushu Hu Ying Dao

Art Martial sino-vietnamien.

☎ 06 77 94 63 53

✉ vermarnath@gmail.com

Cotisations : 125 € (14 à 17 ans) ou 190 €.

Au dojo du gymnase :

le mardi de 19h00 à 21h00 et le jeudi de 20h00 à 21h30. A partir de 14 ans.



Xue Xiao Kungfu

Kungfu et Boxe chinoise.

☎ 06 23 58 71 90

✉ administration-xuexiao.kungfu@sfr.fr

Cotisations :

- ♦ Baby 150 €
- ♦ Loisirs 200 €
- ♦ Compétition 220€

Au dojo du gymnase :

- ♦ le mercredi de 18h00 à 21h30
- ♦ le samedi de 10h à 12h00.



Dances & Bien-être

**ADVM (Association de Danse de Vaulx-Milieu)**

Pratique de différentes danses.

☎ 06 72 01 95 36

✉ advm38@orange.fr

Adhésion : 15 €

Au gymnase (salle de danse)

- ♦ Modern Jazz de 4 à +50 ans : le mercredi de 13h30 à 22h30. Cotisation 150 € /an.
- ♦ Zumba Adultes : le samedi de 10h00 à 10h45. Cotisation 155 € /an.
- ♦ CAF Adultes (Cuisses Abdo Fessiers) : le Samedi de 10h45 à 11h30. Cotisation 155 € /an.

**Gymnastique Volontaire de Vaulx-Milieu**

Fitness, réveil musculaire, step à partir de 16 ans.

☎ 06 10 68 71 47

✉ patricia-vincens@sfr.fr

Cotisation : 115 €

A la salle de danse du Gymnase (Danse) :

le lundi de 18h30 à 19h30 et le jeudi de 18h00 à 19h00.

Retraite sportive vaulxoise

Gymnastique douce. Maintien en forme. 50 ans et +.

☎ 04 74 94 29 49

✉ julienne.brizin@wanadoo.fr

Cotisation annuelle : 93 € (53 € 1er trimestre + 20 € 2ème trimestre et 20 € 3ème trimestre).

A la salle de danse du gymnase :

le lundi de 8h45 à 9h45

Lune-Soleil

Pratique du Yoga et du Feldenkrais (tout âge).

☎ 06 73 68 51 02

✉ jeangene.montagne@orange.fr

Adhésion : 2 ou 5 € selon activité

- Yoga : cotisation 53 €/trimestre

Au gymnase :

le mardi de 9h30 à 11h00

le jeudi de 9h30 à 11h00 et de 20h00 à 21h30

A l'école St Exupéry :

le mardi de 20h00 à 21h30

- Feldenkrais : 10 € la séance

Au gymnase : le vendredi de 9h00 à 10h00

Activités le samedi ou le dimanche (selon planning) à l'école St Exupéry de 9h30 à 11h00 (25 € la séance, renseignements au 06 19 27 30 87).

Tai Chi Chuan « Les chemins de soie »

☎ 06 16 22 69 44

✉ contact@cheminsdesoie.frwww www.chemindesoie.fr

Adhésion : 10 €

Cotisations : Tai chi chuan 230 €/an, Méditation et énergétique chinoise 165 €/an (adultes) ou 255 €/an pour les 2 cours.

A la salle de danse du gymnase :

- ♦ Tai chi chuan pour adultes et adolescents le mercredi de 9h00 à 10h30.
- ♦ Méditation et énergétique chinoise pour les adultes le mercredi de 10h45 à 11h45.



Sports

ABV (Amicale Boule Vaulxoise)

Pratique du sport de boules en compétition et en loisirs pour adultes et enfants

☎ 06 43 67 89 21

Au kiosque :

le mercredi de 18h00 à 20h00

En hiver, au boulodrome de Bourgoin-Jallieu.

ASVT (Association Sportive Vaulxoise de Tennis)

Cours de tennis à partir de 5 ans

☎ 09 80 94 92 72 ou 06 52 59 28 83

✉ asvt@fft.fr

Page Facebook ASVT

Adhésion : 5 à 15 ans 190 € et de 15 à 18 ans 210 €

Terrain de tennis ou gymnase : le mardi et le jeudi soir, le mercredi de 12h à 16h

Entraînement dispensé par un moniteur diplômé.



Temps libre

ASPTT Nord-Isère

Multisports : Badminton, Gymnastique, Taï Chi, Tir à l'arc, Volley-ball. Ouvert à tous (autres qu'ASPTT).

☎ 04 74 97 61 58

✉ nord-isere@asptt.com



Adhésion : 40 €

Cotisations : Badminton 35 €, Tir à l'arc 25 €, Volley-ball 30 €, Taï Chi et gymnastique 45 €.

Au gymnase (grande salle) :

- Badminton :

- ♦ le mercredi de 20h00 à 22h30
- ♦ le jeudi de 12h00 à 13h30
- ♦ le samedi de 9h00 à 12h00

- Gymnastique (Danse) :

- ♦ le mardi de 19h30 à 20h30
- ♦ le jeudi de 19h00 à 20h00

- Tai Chi :

- ♦ le mardi de 17h30 à 19h00 (dojo)
- ♦ le vendredi de 12h00 à 13h15 (salle de danse)

- Tir à l'arc : le mercredi de 18h00 à 20h00 (à Mongeard l'été)

- Volley Ball : le lundi de 20h00 à 22h00

Autres activités et horaires sur l'Isle d'Abeau (Football, Golf, Montagne).

Club Sportif Vaulxois (CSV)

Football

☎ 06 72 20 44 54

✉ francoisrigaux@sfr.fr



Cotisation : jusqu'à U13 140 €, U14-15 150 € et séniors 160 €.

Au stade de la gare :

- ♦ U6 à U9 : mercredi de 16h00 à 18h00
- ♦ U10 à U13 : mercredi et vendredi 18h30 à 20h00
- ♦ U14 à U15 : mardi et vendredi 18h30 à 20h00
- ♦ Séniors : lundi et vendredi 20h00 à 21h30
- ♦ Vétérans : lundi de 20h00 à 21h30

La diane vaulxoise

Association de chasse

☎ 06 82 44 97 55

✉ gerardrive@orange.fr

Adhésion : de 100 à 200 € selon le lieu de résidence.

La plume vaulxoise

Pêche à l'étang des 3 eaux

☎ 04 74 96 56 42

Tous les jours du lever au coucher du soleil (en période d'ouverture de la pêche). Tout âge.

Carte à l'année : 70 €

Carte à la journée : 7 €

Pétanque club de Vaulx-Milieu

Pratique de la pétanque sans lien avec la fédération.

Réservée uniquement aux Vaulxois. Ouvert à tout âge.

☎ 06 32 89 86 03

✉ erna@orange.fr

Adhésion : 10 €

Place de la gare :

le mardi soir à partir de 20h

Vitamines

Association sports & loisirs +16 ans

☎ 06 87 20 80 04

✉ assovitamines@yahoo.fr

Page Facebook Sport Vitamines

- ♦ Basket Loisirs au gymnase le mardi de 21h00 à 22h30 Cotisation : 60 €/an
- ♦ Multisport au gymnase le vendredi de 19h30 à 20h30 Cotisation : 85 €/an
- ♦ Fitness au GS E. Herriot le lundi de 18h45 à 19h45 Cotisation : 85 €/an



VMTT (Vaulx-Milieu Tennis de Table)

Tennis de Table

☎ 06 68 85 65 64

✉ philippe.perisse.38@gmail.com

Adhésion : 70 € loisirs, 100 € compétition

Au gymnase (grande salle) :

le lundi et le jeudi de 18h00 à 20h00 (présence du professeur le jeudi tous les 15 jours).



Au niveau de l'agglomération...

Les 22 communes de la CAPI possèdent des équipements culturels et sportifs. Nous ne vous présentons ici que les établissements gérés par l'agglomération ou offrant un intérêt particulier.

La culture

Le réseau médiathèques et bibliothèques

Un réseau de 10 bibliothèques et médiathèques. Voici les plus proches de notre commune :

- ♦ Médiathèque de Villefontaine - Centre Simone Signoret - Tél. **04 74 96 78 88**
- ♦ Médiathèque de La Verpillière - Rue Saint Cyr Girier - Tél. **04 74 82 76 72**
- ♦ Médiathèque de L'Isle d'Abeau - Avenue Henri Bergson - Tél. **04 74 27 13 38**

Retrouvez tous les renseignements (tarifs, horaires,...) sur <http://portail-mediathèque.capi-agglo.fr>

Le conservatoire Hector Berlioz

C'est un établissement public d'enseignement spécialisé de la musique, de la danse et de l'art dramatique. Ses missions sont l'enseignement artistique dans le domaine de la musique (de la musique ancienne à la musique contemporaine, du jazz, des musiques traditionnelles, des musiques actuelles), de la danse (classique et contemporaine) et du théâtre.

Conservatoire Hector Berlioz - 1 Avenue des Alpes - 38300 Bourgoin-Jallieu - Tél : **04 74 93 54 05**

Contact: conservatoire@capi38.fr

Le théâtre du Vellein

Ses missions :

- ♦ programmation de spectacles tout public et jeune public
- ♦ mise en place du PLEA (plan local d'éducation artistique, pour organiser sur le territoire toutes les actions de sensibilisation, création, diffusion et formation auprès des jeunes publics)
- ♦ action culturelle en milieu scolaire, avec une volonté forte de la CAPI de proposer des interventions d'artistes dans les 22 communes
- ♦ action culturelle à destination des adultes, comme la Biennale du cirque ou la Biennale de la danse, gestion du Théâtre du Vellein et de la Salle de l'Isle (danse, théâtre, musique), programmation de spectacles hors les murs.

Théâtre du Vellein - Centre Simone Signoret - BP 3 - 38091 Villefontaine Cedex - Tél. **04 74 96 78 96**

Contact : theatreduvellein@capi38.fr

Retrouvez tous les renseignements (tarifs, horaires,...) sur <http://www.capi-agglo.fr/Vivre/Culture/Theatre-du-Vellein>

Les cinémas



Le Fellini

Rue Auguste et Louis Lumière - B.P 148
38093 Villefontaine CEDEX
Rép : **04 74 96 12 58**
<http://cinema.fellini.free.fr/>

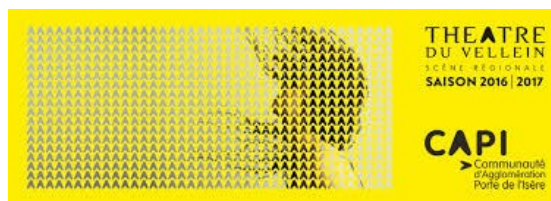


Kinepolis

6 place Jean Jacques Rousseau
38300 Bourgoin-Jallieu
Tél. **04 74 19 07 40**
www.kinepolis.fr



LECTURE





Temps libre

Salle de spectacle « Les Abattoirs »

Créés en 1999, les Abattoirs possèdent, comme seulement 150 autres équipements en France, le label SMAC pour Scène de Musiques Actuelles, délivré par le Ministère de la culture et de la communication. Ce label identifie des lieux musicaux de petite et moyenne capacité jouant un rôle important en termes de diffusion et d'action culturelle. Jazz, hip-hop, rock, électro, musiques du monde, etc : les Abattoirs accueillent sur scène toutes les esthétiques de musiques alternatives.

Les Abattoirs - 18 Route de L'Isle d'Abeau - 38300 Bourgoin-Jallieu - Tél. **04 74 19 14 20**

Retrouvez tous les renseignements (tarifs, horaires,...) sur www.lesabattoirs.fr

Le sport

Les piscines

Six piscines sont à votre disposition sur le territoire.



Piscine Bellevue

Rue Bellevue - 38070 Saint-Quentin Fallavier

Tél : **04 74 94 20 75**

Piscine de Saint Bonnet

Rue Khal am Main - 38090 Villefontaine

Tél. : **04 74 96 52 66**

Piscine Gallois

Rue du Stade - 38290 La Verpillière

Tél. : **04 74 82 77 89**

Piscine Fondbonnière

Boulevard Fondbonnière - 38080 L'Isle d'Abeau

Tél. : **04 74 96 76 94**

Piscine Tournesol

rue Georges Cuvier - 38300 Bourgoin-Jallieu

Tél. : **04 74 93 54 15**

Piscine Rajon

Avenue Professeur Tixier - 38300 Bourgoin-Jallieu

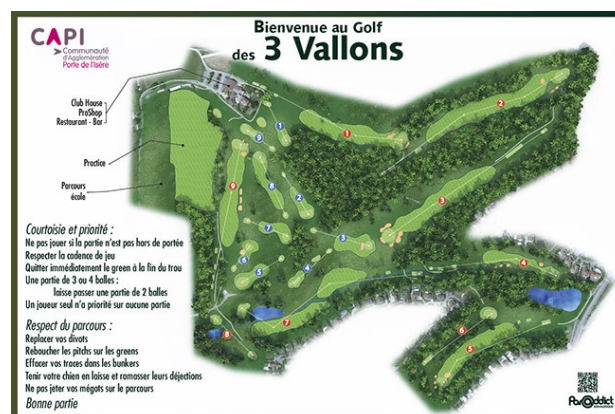
Tél. : **04 74 93 00 92**

Le golf public des Trois Vallons

- 42 hectares de nature préservée
- Un parcours 9 trous de 2800 m (Par 36)
- Un parcours compact de 9 trous
- 1 practice abrité et ludique
- 2 putting green et 1 zone d'approche
- 1 parcours d'initiation gratuit de 300 m

Le Rival - 38080 L'Isle d'Abeau

Tél : **04 74 43 28 84**



Base de l'étang de Saint-Quentin Fallavier

Durant l'été, vous pouvez profiter de la base de l'étang de St-Quentin-Fallavier.

Baignade, pêche, jeux, balades ou tout simplement détente.

Un maître-nageur assure la surveillance en juillet et août de 14h00 à 19h00.

